

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 21 janvier 2020, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 51 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2020-CA-001

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 21 janvier 2020

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-CA-002

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 10 décembre 2019, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-CA-003

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le FDT Soutien aux entreprises – Projet « Le grand rassemblement des entrepreneurs 2020 », sous conditions

Considérant l'Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que des représentants du ministère de l'Économie et l'Innovation ont approché le service de développement économique de la MRC pour organiser un événement dédié aux entrepreneurs;

Considérant que la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau a été désignée pour organiser cet événement;

Considérant le financement demandé via la Politique de soutien aux entreprises pour la réalisation de ce projet;

Considérant que l'analyse du projet a été réalisée en respect des conditions prévues à la Politique, aux critères déterminés par les membres du Conseil de la MRC et en vertu des sommes disponibles via le FDT.

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 2 000 \$ au projet « Le grand rassemblement des entrepreneurs 2020 » à même le FDT Soutien aux entreprises (résiduel 2019), sous conditions, et d'autoriser Madame Lynn Kearney à signer l'entente au nom de la MRC.

ADOPTÉE

2020-CA-004

Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 52.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.